

Conseil départemental de la Somme

Profil de poste

Intitulé de la fonction : Infirmier(ère)-puériculteur(trice)

Statut : Filière médico-sociale – Catégorie A - Cadre d'emplois des puéricultrices territoriales

Mission principale :

Sous l'autorité du responsable territorial PMI et au sein d'une équipe médico-sociale, l'infirmier(ère)-puériculteur(trice) contribue à la promotion et à la protection de la santé de l'enfant. Il ou elle développe des actions d'éducation pour la santé et participe aux actions de soutien à la parentalité.

Localisation du poste : Direction enfance et famille - Pôle départemental PMI - affectation au territoire Somme Santerre - MDSI Eppeville

Groupe de fonctions IFSE : Groupe 3A8

Missions et activités :

Promotion, prévention et protection de la santé de l'enfant

- Effectuer des visites prénatales en collaboration avec la sage-femme de PMI, selon les critères établis par le service de PMI ou à la demande des parents
- Proposer et réaliser des visites postnatales après un contact systématique avec les parents
- Mettre en œuvre le suivi de la santé des enfants selon les besoins et la demande des parents
- Sensibiliser les parents aux sujets fondamentaux concernant la santé de leurs enfants
- Soutenir les actions de maternage et l'allaitement maternel, accompagner les parents dans le choix et la mise en œuvre de l'alimentation de l'enfant
- Participer, avec le médecin de PMI, aux consultations de nourrissons
- Mettre en œuvre des consultations de puéricultrice indépendamment des consultations médicales
- Réaliser les bilans de santé des enfants âgés de 3-4 ans, notamment en école maternelle
- Apporter aux familles information, aide et conseils relatifs à la vie de l'enfant
- Participer au dépistage précoce des troubles du développement des enfants, et orienter vers des prises en charge adaptées
- Apporter son expertise dans le traitement des informations préoccupantes pour les enfants jusqu'à 6 ans, sur demande du Responsable territorial PMI
- Mettre en œuvre des accompagnements objectivés et évaluables pour des familles dans le cadre du soutien à la parentalité, et/ou pour des enfants en risque ou en danger jusqu'à 6 ans
- Contribuer au suivi médical des enfants de moins de 6 ans confiés aux assistant familiaux employés par le Département
- Conseiller les assistants familiaux dans l'accueil des enfants jusque 6 ans
- Participer et apporter son expertise à des temps de concertation et de synthèse concernant le suivi des enfants et le soutien à la parentalité
- Mettre en œuvre et animer des actions de sensibilisation et d'information sanitaire auprès du grand public et des professionnels
- Participer aux actions globales de prévention en complémentarité avec l'équipe pluridisciplinaire du territoire

Agrément et suivi des assistantes maternelles

- Animer les réunions d'informations pour les candidats à l'agrément maternel
- Procéder aux enquêtes dans le cadre des demandes d'agrément maternel
- Rédiger des rapports d'enquêtes et les soumettre à la validation du cadre coordonnateur de l'accueil du jeune enfant
- Evaluer et contrôler l'activité des assistants maternels et assurer leur suivi en lien avec l'unité agréments et l'unité de professionnalisation des assistants maternels

Agrément des assistants familiaux

- Procéder aux enquêtes dans le cadre des demandes d'agrément familial
- Rédiger des rapports d'enquêtes et les soumettre à la validation du cadre coordonnateur de l'accueil du jeune enfant

Gestion administrative et veille informationnelle

- Rédiger des comptes rendus
- Rendre compte de l'activité
- Utiliser le logiciel métier
- Tenir à jour les dossiers, papier et dématérialisé
- Se tenir informé(e) des évolutions médicales et sociales
- Encadrer les stagiaires infirmières-puéricultrices, infirmières, et autres étudiants présents en MDSI et contribuer à leur formation professionnelle

Environnement du poste :

Situation relationnelle du poste :

Relations hiérarchiques : L'infirmier(ère)-puériculteur(trice) est placé(e) sous l'autorité du responsable territorial PMI qui fixe ses objectifs, procède à son évaluation et définit, en concertation avec lui, ou elle son plan de formation. Il ou elle lui rend compte de façon régulière de son activité et des problématiques rencontrées.

Relations fonctionnelles :

Internes :

- avec l'équipe pluridisciplinaire, la direction enfance et famille, l'équipe pluridisciplinaire, le directeur du territoire et les cadres du territoire

Externes :

- avec les usagers et les partenaires qui accompagnent et accueillent les familles et les enfants

Compétences requises :

- Diplôme d'État d'infirmier(ère) et Diplôme d'Etat de puériculteur(trice)

Connaissances :

- connaissance de la législation relative à la protection maternelle et infantile et à la protection de l'enfance
- connaissance de la structure, de l'organisation et du fonctionnement d'une circonscription médico-sociale
- connaissance des besoins fondamentaux de l'enfant, de son développement psychomoteur et de sa santé globale
- maîtrise de l'outil informatique

Aptitudes professionnelles :

- capacité d'analyse et de synthèse
- aptitude d'organisation et d'autonomie
- aptitude à hiérarchiser les urgences
- capacité à l'animation de d'actions collectives
- capacité à mener des entretiens avec les usagers
- capacité à la prise d'initiatives

Comportements professionnels – motivations :

- écoute
- empathie
- disponibilité
- sens du service offert
- motivation pour l'accompagnement des personnes
- sens du travail en équipe

Les candidatures (CV et lettre de motivation) doivent être transmises via le formulaire de candidature en ligne avant le 10 octobre 2025.